

JAZENEUIL

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2009

DOSSIER : LA VIE A L'ECOLE



*Le développement durable,
une priorité municipale*



*Jazeneuil
fêtes au village*



Mairie

10 rue du vieux château 86600 Jazeneuil
jazeneuil@cg86.fr
<http://jazeneuilinfosweb.jimdo.com/>





Voici revenus les beaux jours et je voudrais en profiter pour remercier et féliciter tous les bénévoles qui travaillent au sein des associations afin d'animer notre commune. Je souhaite beaucoup de réussite à celles qui viennent de se constituer. Au cours de l'été, vous aurez de multiples occasions de vous divertir et en particulier le 18 juillet dans le cadre des « Nuits Romanes », spectacle qui verra la participation des résidents du Logis de la Cour.

Au cours de cet été, des projets vont se concrétiser avec l'installation de jeux pour les enfants ainsi que la réfection des rues Crouzille et Casse-Bots.

Le Conseil Municipal continue à travailler avec deux objectifs principaux : la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le développement durable. La sécurisation du bourg, l'installation de panneaux photovoltaïques, l'implantation d'une chaufferie bois et l'accessibilité aux handicapés sont nos principaux projets.

Je vous souhaite à tous de passer un été le plus agréable possible.

Cordialement.

Votre Maire
Bernard BEAUBEAU

DOSSIER : la vie à l'école p.3

Une journée à l'école maternelle
Une journée à l'école primaire
Le transfert de la compétence
Point sur les réformes nationales

LE DEVELOPPEMENT DURABLE p.7

La commune et le pays : même combat
La commune s'engage et se met au vert

LA VIE MUNICIPALE p.8

Bilan financier 2008
Maîtrise du budget 2009
Soutien à l'animation de la commune
Equilibrer le fonctionnement
Investissements prévus
le conseil a délibéré...

LA VIE ECONOMIQUE p.11

Du nouveau à Jazeneuil
Pour les amateurs de fromage
Concernant le service public
Un déplacement économique et écologique : le train

LA VIE ASSOCIATIVE p.12

Une nouvelle histoire pour Histra
Bienvenue
Comité d'Animation Jazeneuillais/Eveil de soi
La bibliothèque
Présence Verte
Manifestations de fin d'année: à vos agendas

LES EVENEMENTS

DE CET HIVER p.15

DU PRINTEMPS p.16

DU DEBUT D'ETE p.17

CONSEILS ...ET INFOS p.18/19

BONNES VACANCES p.20

Dispositif d'aides aux vacances
Carnet
Amusons-nous



LE DOSSIER La vie à l'école

UNE JOURNEE A L'ECOLE MATERNELLE

Encore une année scolaire terminée. A l'heure du bilan, certains d'entre nous se demandent bien ce que font nos enfants ou petits enfants dans ces murs ... L'équipe municipale a mené l'enquête pour vous. Récit d'une journée type au coeur de la classe d' Isabelle Moreau et d'Alexandra Rebeyrol, chacune à mi-temps. Elles sont aidées par Christine Lorioux (atsem* à temps plein) et de Maryline Terrade (Animatrice de Vie scolaire, pour une partie de son temps). Pour l'année scolaire 2008/2009, la classe maternelle a accueilli 28 élèves de petite, moyenne et grande sections.

7H30

L'école s'éveille ; les premiers enfants arrivent à la garderie. Les animatrices sont Christine Lorioux (atsem) et Laurence Dumousseau (Animatrice).



8h50/9h00

L'accueil des enfants se déroule dans la classe. Dès leur arrivée, les enfants se dirigent vers des activités libres (dînette, puzzles, dessins ect..).

9h30/10h30

La maîtresse rassemble les élèves autour d'elle et travaille sur la date et la météo du jour, puis tous ensemble, ils entament une chanson ou récitent une comptine. Ensuite, la maîtresse présente l'activité motricité.



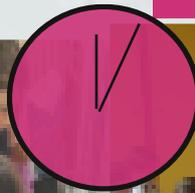
10h30/11h00

La récréation est un moment de détente et de jeu pour chacun. Les petite et moyenne sections restent dans leur cour. La grande section va "dans la cour des Grands" et rejoint pour la fin de matinée le cycle 2 (CP, CE1).



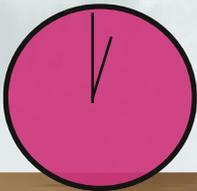
11h00/12h00

Pendant que les élèves de grande section restent travailler dans la classe de Stéphanie RANGER-JUAN avec les CP/CE1, les petite et moyenne sections entrent en classe et se dirigent vers différents ateliers (initiation à l'écriture, aux mathématiques, bibliothèque, arts plastiques).



12h05/13h00

Après le lavage des mains, c'est l'heure du repas. A la cantine, les enfants se détendent et mangent aidés par Laurence Dumousseau et Nicole Rivault. Françoise Delavault prépare et sert les repas.



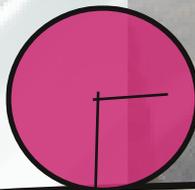
13h00

Pendant que les petite et moyenne sections font la sieste ou se reposent, les grands de retour en classe maternelle sont en temps calme (lecture d'albums).



14H00/15H30

Les grands partent en ateliers (écriture, mathématiques ...) les petite et moyenne sections les rejoignent au fur et à mesure de leur réveil sur les activités ludiques (pâte à modeler, puzzles...). puis vient le Grand Moment attendu par tous : la récréation.



15h30/16h00

Dernier regroupement autour de la maîtresse pour faire le bilan de la journée. C'est l'occasion de chanter ensemble une nouvelle fois. Puis c'est l'heure "des papas et des mamans", des "nounous" ou de la garderie.

UNE JOURNEE A L'ECOLE PRIMAIRE



7h30/8h50



LA GARDERIE

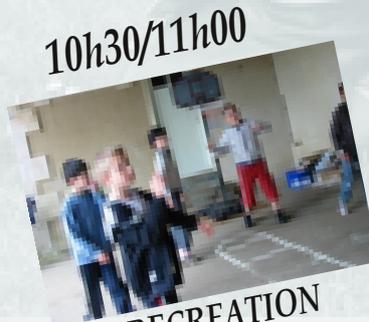


9h00/10h30 : Les 16 élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) entrent dans la classe de Françoise LECLERCQ.
Au programme : Mathématiques, français ou poésie/chant.



9h00/10h30 : Les 19 enfants du cycle 2 (CP, CE1) entrent dans la classe de Stéphanie RANGER-JUAN.

Au programme: Français et mathématiques



10h30/11h00

LA RECREATION

10h45/12h00 : Les élèves de CE1 rejoignent le cycle 3 pour travailler les mathématiques.

10h45/12h00 : Les élèves de la grande section entrent en classe avec le Cycle 2 pour l'apprentissage de la lecture. Pour ce temps-là (2h/jour), la maîtresse est aidée par Nicole Rivault (atsem).

Le mercredi est consacré au français et à l'apprentissage de l'anglais.

12h00/13h00



LE TEMPS DU REPAS



13h30 : Retour en classe

Au programme :

(selon les jours de la semaine)

Français et arts plastiques

Français et sports

Français et "découverte du monde"

13h30 : retour en classe

Au programme

(selon les jours de la semaine)

Maths-histoire-sciences

Maths-histoire-sports

Histoire-arts plastiques-débats

15h00/15h30



LA RECREATION



A 16h00

LA GARDERIE



Le transfert de la compétence école à la communauté de communes

Depuis le 1er janvier 2009, la Communauté de communes a la compétence « construction, entretien et fonctionnement des équipements pré-élémentaires et élémentaires ». C'est donc désormais la Communauté de communes qui gère les services périscolaires des 12 écoles du canton de Lusignan :

- accueils périscolaires (garderies) du matin et du soir
- cantine
- transport scolaire

Quels changements ?

Tarifification : une tarification uniforme sur l'ensemble du canton est obligatoire : quel que soit l'école fréquentée, votre enfant payera le même tarif pour l'utilisation des services périscolaires. Pour l'année septembre 2010, la Communauté de communes étudie la possibilité d'une tarification selon le quotient familial (en fonction des revenus).

Cantine : une généralisation des tickets de cantine, qui peuvent être achetés dans n'importe quelle commune du canton.

Pour notre cantine, le mode de restauration va changer. A partir des vacances de la Toussaint, les repas seront préparés par le lycée agricole de Venours, ensuite livrés à l'école puis servis par Françoise DELAVAUULT, la cantinière. Ne pouvant pas confectionner les repas dans la cantine actuelle, cette solution est un compromis satisfaisant, et mieux adapté aux besoins des enfants.

Transport scolaire : achat de la carte de transport à la Communauté de communes ou par courrier.

Accueil périscolaire (garderie) : facturation de ce service toutes les 6 semaines environ (de vacances à vacances) - les horaires des accueils périscolaires restent inchangés.

Tarifs :

- repas : 2,40 € (pour tous les élèves)
- accueil du matin : 0,60 € par demi-heure
- accueil du soir ; 1,50 € la première heure (le goûter est compris), puis 0,60 € par demi-heure
- transport scolaire : 69 € pour année (paiement possible en trois fois)

Le fonctionnement pour l'année scolaire 2009/2010 est identique à celui de l'année précédente :

- La semaine des 4 jours 1/2 est maintenue
- Les horaires de l'école sont 9h00/16h00
- L'aide personnalisée, définie par les institutrices, est programmée de 16h00 à 16h30.

Calendrier scolaire 2009-2010

Rentrée scolaire : 2 septembre 2009

Toussaint : du 26 octobre au 4 novembre 2009 inclus

Noël : du 21 décembre 2009 au 2 janvier 2010 inclus

Hiver : du 8 février au 19 mars 2010 inclus

Printemps : du 6 avril au 16 avril 2010 inclus

Vacances été : 2 juillet 2010

Calendrier des mercredis libérés

Le 9 septembre 2009	Le 24 février 2010
Le 30 septembre 2009	Le 17 mars 2010
Le 21 octobre 2009	Le 21 avril 2010
Le 25 novembre 2009	Le 12 mai 2010
Le 16 décembre 2009	Le 2 juin 2010
Le 20 janvier 2010	Le 23 juin 2010

Le point sur les réformes nationales dans les écoles maternelles et primaires

Pendant l'année qui vient de s'achever, plusieurs réformes ont été mises en œuvre dans les écoles maternelles et primaires. Parmi celles-ci, citons la suppression de la carte scolaire, le changement du nombre d'heures d'enseignement par semaine (24 heures au lieu de 26 heures) et l'alourdissement des programmes, la modification du rythme scolaire, la suppression de 13500 postes, la fin programmée des RASED (Réseaux d'aide spécialisée pour les élèves en difficulté) et la mise en place de l'aide personnalisée. D'autres réformes sont en projet, comme la création d'EPEP (établissements publics d'enseignement primaire) ou la mise en place de jardins d'enfants, et pourraient avoir un impact sur l'accueil des plus jeunes et sur le fonctionnement du conseil d'école.

L'école est un lieu de vie important pour nos enfants, soyons vigilants...

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

LA COMMUNE ET LE PAYS : MEME COMBAT

Le conseil municipal à l'unanimité s'est prononcé favorablement pour être signataire de la charte d'engagement des acteurs du Pays des 6 Vallées pour le climat dont l'objectif est d'agir localement et collectivement contre le réchauffement climatique.

Plusieurs projets votés en conseil font partie du programme d'actions de cette charte, par exemple dans les chapitres

"Les énergies renouvelables locales"

- Installation de chaudières bois collectives et individuelles
- Production d'électricité d'origine solaire
- Développement de filières locales d'approvisionnement en bois énergie
- Plantations de haies



Acquisition d'un broyeur de végétaux d'occasion auprès de l'Hopital Laborit pour la somme de 1000€. Cet investissement nous servira à créer du matériau de paillage pour les massifs.

"l'urbanisme durable"

Rédaction de volets environnementaux dans les documents d'urbanisme

Le conseil municipal a confirmé la création d'une zone d'implantation éolienne

"Le patrimoine des collectivités"

Diagnostics des bâtiments communaux et des systèmes d'éclairage public



La commune s'engage et se met au vert

Le conseil valide le 27 avril 2009

Les conclusions de l'étude du Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) et décide pour les bâtiments communaux

- l'installation d'une chaudière automatique à bois déchiqueté (mairie, écoles, salle des fêtes, relais assistantes maternelles et presbytère),
- l'implantation d'une centrale photovoltaïque (préau de l'école maternelle, salle des fêtes et atelier municipal).

La poursuite des actions pour la valorisation du patrimoine vert et décide

- l'élaboration d'une étude globale sur les haies et les arbres avec l'association Prom'haies,
- la candidature de la commune à l'appel à projet de la Région pour la plantation de petits bois et bosqués (prévue sur le terrain de l'ancienne décharge).

Le conseil valide le 25 mai 2009

La mise en place d'une modification du Plan d'Occupation des Sols avec une notion développement durable.

- construction de maisons individuelles et collectives de Haute Qualité Environnementale,
- aménagement d'un espace de jardins collectifs.

La réalisation d'un diagnostic énergie sur les bâtiments communaux

Objectif : réduire les coûts de fonctionnement de la commune

Modification des plages horaires afin de faire des économies financières et d'énergie.

La plage horaire retenue, en conservant le fonctionnement permanent le week-end dans le bourg, est la suivante : Extinction à 22h00 et allumage à 6h00.

Cette formule permet de réaliser une économie de 560€ H.T./an.

Informations

Depuis mai 2009, une permanence d'accueil des particuliers a lieu sur le Pays Mélusin le premier mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, à la Mairie de Cloué. Ces permanences sont assurées par l'association Vienne Habitat.

NB : les Permanences Info Energie sont proposées uniquement sur rendez-vous. Les renseignements sont à prendre au préalable auprès de Vienne Habitat au 05 49 61 61 91 ou par courriel : eie86@orange.fr

Contact au Pays : François Nivault, 05 49 57 09 74, ou par courriel : climat@pays6vallees.com

LA VIE MUNICIPALE

BILAN FINANCIER 2008

L'année comptable 2008 s'est achevée sur le constat des réalisations budgétaires votées à l'unanimité le 9 mars 2009. Au 31 décembre 2008, la commune disposait dans ses caisses d'un excédent de 54 591,13€ pour la section de fonctionnement. Les investissements réalisés s'élèvent à 100 783,28€. Avec le report de l'année 2007, la section investissement fait apparaître un résultat de -38 313,43€.

LA MAITRISE DU BUDGET 2009

La situation économique est difficile pour chacun d'entre nous, elle l'est aussi pour la commune notamment quand les recettes tendent à stagner (les dotations de l'Etat),

Pour autant, les élus ont validé le principe suivant :

- Continuer de soutenir l'animation et le dynamisme de la commune (subventions versées aux associations)
- Poursuivre les projets engagés (sécurisation des rues, aménagement de la vallée ...)

Les élus se sont réunis le 23 mars dernier pour valider les orientations budgétaires 2009. Le conseil municipal a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2008 à la section d'investissement sur le budget 2009.

La section de fonctionnement s'équilibre à 497 751€, dégageant un autofinancement de 19 726€. Le montant des investissements engagés est de 340 739 €.

Le budget a été adopté à l'unanimité.

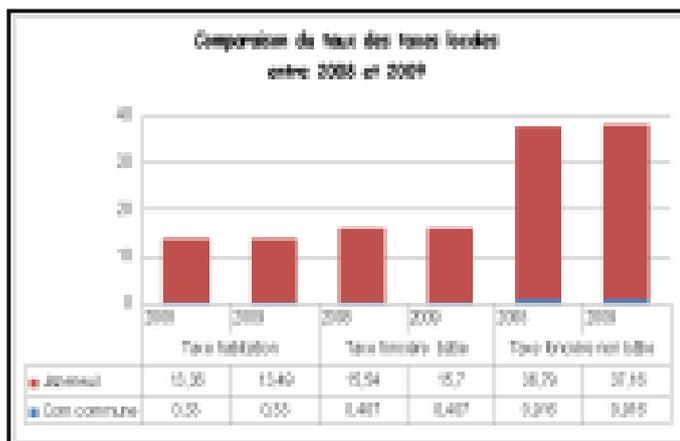
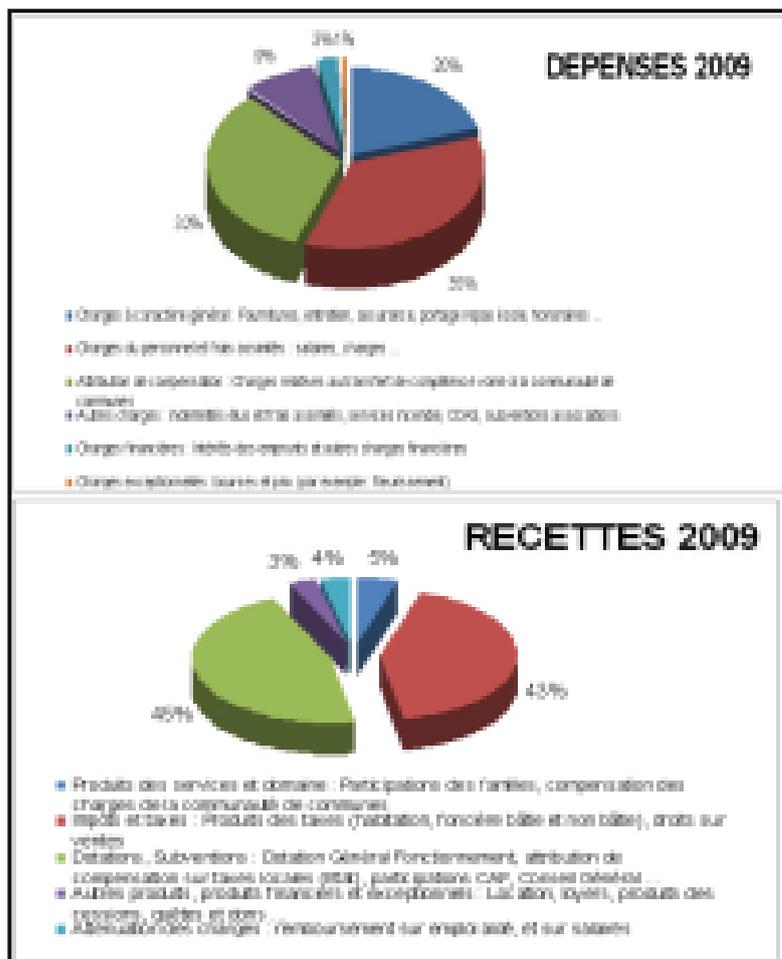
Soutenir l'animation de la commune

L'enveloppe consacrée aux subventions pour les associations est revalorisée de 2 % (hors aides scolaires). 14 associations ont été aidées en 2009 (12 en 2008). La répartition des aides est la suivante :

- Jazeneuil Football Club...500€ (et le traçage)
- Association des Parents d'Elèves... 750€
- Histra... 200€
- Association des Chasseurs... 85€
- Comité d'Animation Jazeneuil....1 200€
- Gym Harmonie... 360€
- Jazeneuil en Fête...1 200€
- A Tout Crin...1 000€ (animation de la fête du cheval à Jazeneuil)
- Nuits Romanes....1 000€ (et le personnel mis à disposition)
- Pompiers de Lusignan....175€
- As.Amis Bibliothèque Départementale...80€
- Accor...52€
- Restos du Coeur...100€

Le conseil souhaite que cette enveloppe de 100€ soit versée chaque année à un organisme d'intérêt public différent.

Dans la séance du 23 mars 2009, le conseil municipal, après débat et délibération vote la majoration des taux des 3 taxes communales de 1% pour l'année 2009, ce qui donne le tableau suivant :



EQUILIBRER LE FONCTIONNEMENT

Confrontée à une réduction de ses marges de manoeuvre, la nouvelle municipalité doit, aujourd'hui, être à la fois plus imaginative dans la définition et la gestion de ses projets, mais aussi plus rigoureuse dans la recherche d'économies de moyens. Il s'avère donc impératif de maîtriser les dépenses de fonctionnement en étudiant toutes les mesures réelles de réduction des coûts.

Ainsi, le conseil a décidé d'optimiser les savoir-faire des employés communaux en passant les travaux effectués par ceux-ci en investissement réduisant ainsi les coûts de fonctionnement. Ce sont les travaux dits en "régie".

INVESTISSEMENTS PREVUSPOUR LA FIN D'ANNEE

Les jeux extérieurs destinés aux jeunes enfants

Suite à l'enquête distribuée en fin d'année 2008, une commission composée de parents, d'assistantes maternelles et d'élus s'est réunie plusieurs fois pour définir d'une part les lieux d'implantation et d'autre part les jeux possibles, dans le respect de l'enveloppe attribuée par le conseil. La commission a respecté les souhaits des personnes qui ont répondu à cette enquête tant dans la priorité des lieux que dans le choix des jeux.

Suite aux propositions de la commission, le conseil a validé l'acquisition :

A L'ENTREE DU STADE (Cité de la Vigne)

Structure

Composée d'une tour, d'une paroi d'escalade, d'un toboggan, d'une perche et d'un filet à grimper.

Jeu destiné aux enfants âgés de 2 à 6 ans

Coût : 4 664,40€ TTC.



Le Pont du Paradis

Jeu destiné aux enfants à partir de 12 mois

Coût : 1 662,44€ TTC.



SUR LE PLATEAU SPORTIF

Le Filet Manège

Jeu destiné aux enfants âgés de 3 à 8 ans

Coût : 3 049,80€ TTC

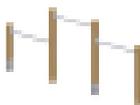


SUR LE SITE DE LA VALLEE

Le Parcours de Santé

Jeu destiné aux petits et grands

Coût : 5 097,35€ TTC.



Les travaux d'agrandissement de la bibliothèque

On casse, on agrandit, on rafraîchit, on aménage!!

Valoriser les savoir-faire Les travaux en régie

Ces travaux sont estimés à 32 000€ soit 14 320€ de matériaux et 17 680€ de main-d'oeuvre, représentant environ 884 heures de travail sur l'année.

La répartition est la suivante:

SALLE DES FÊTES

- Préau

Aménagement du bâtiment en tôle en préau

Matériaux 1 500€ - Main d'oeuvre 2 000€ (100 h)

- Jardin

Aménagement du Jardin en espace de convivialité

Matériaux 350€ - Main d'oeuvre 1 040€ (52 h)



CIMETIERE

- Mur de clôture côté bourg

Réfection de l'enduit ciment sur

le mur de clôture du cimetière

Matériaux 1 400€ - Main d'oeuvre 6 400€ (320 h)



BIBLIOTHEQUE

- Agrandissement et rafraîchissement

Aménagement de l'ancien salon de coiffure afin d'agrandir la bibliothèque

Matériaux 1 500€ - Main d'oeuvre 1 600€ (80 h)

GARDERIE

- Lingerie

Aménagement d'un local en lingerie à l'étage

Matériaux 75€ - Main d'oeuvre 900€ (45 h)



ABRIS BUS du "Pinacle"

- Réfection de l'abris bus, par la mise en place d'un abris bus en bois avec retrait par rapport à la voie pour améliorer la visibilité

Matériaux 3 000€ - Main d'oeuvre 800€ (40 h)

LOCAL TENNIS

Remise en état du local

Matériaux 3 000€ - Main d'oeuvre 1 200€ (60 h)



EGLISE

Mise en sécurité suite à un décollement d'enduit.

Main d'oeuvre 80€ (4 h)

CASES POUR AGREGATS ET CHENIL

Création sur le site de l'atelier de cases pour stocker des agrégats et création d'un chenil pouvant recevoir les animaux errants

Matériaux 3 500€ - Main d'oeuvre 2 400€ (120 h)



PANTATION DE HAIES

Préparation du terrain pour les plantations

Main d'oeuvre 1 120€ (56h)

MODIFICATION DU POS

En conseil municipal du 27 octobre 2008, la décision avait été prise de modifier le Plan d'Occupation des Sols de la commune. Suite à une consultation, le Cabinet GUILBERT Urbanisme, a été retenu. Une enquête publique est prévue au mois de septembre.

ANCIENNE CARRIERE

Suite à la fermeture de la carrière, la commune a acquis le terrain de Monsieur Jean Michel VIERFOND, pour la somme de 3 000€. Cet espace fera l'objet d'un aménagement paysager qui s'inscrit dans l'appel à projet REGION.

Vous pouvez désormais déposer vos déchets à la Déchetterie de Lusignan (tél : 05 49 43 60 13)

Du 1er octobre au 30 avril

lundi et mercredi 10h/12h-14h/17h30

vendredi 14h/17h30

samedi 9h/12h-14h/17h30

Du 1er mai au 30 septembre

lundi et mercredi 10h/12h-14h/18h

vendredi 14h/18h

samedi 9h/12h-14h/18h

ETUDE GLOBALE SUR LES HAIES

Afin de connaître le patrimoine des haies et des arbres, hors forêts de la commune, l'Association PROM'HAIES a été sollicitée. Sont associés à ce projet les commissions communales ENVIRONNEMENT et VOIRIE, les habitants volontaires, l'association de chasse, les agriculteurs propriétaires et exploitants, le SIEAPA, et la CCPM.

SECURITE

Le conseil municipal a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour réaliser une programmation pluriannuelle des travaux d'amélioration des accès routiers et piétons de l'ensemble du bourg. Cette étude intégrera le volet accessibilité handicapé.

DOSSIERS EN COURS :

Entretien avec Monsieur SETBON Jean-Philippe, Secrétaire Général de la Préfecture sur les sujets ci-dessous :

- l'ancien atelier municipal : concernant l'avis défavorable prononcé par la Direction Départementale de l'Équipement sur l'aménagement de l'ancien atelier municipal en salle familiale en raison d'un risque d'inondation, Monsieur le Secrétaire Général a précisé que la décision de déposer un permis de construire pour cet aménagement revenait au Maire.

- le déversoir : Monsieur le Secrétaire Général a précisé qu'il y avait lieu de mettre l'ouvrage en conformité, ou d'appliquer la décision de justice pour sa destruction. Sous réserves des aides accordées, la participation de la commune s'élèverait à 30 % du coût total des travaux pour la mise en conformité des déversoirs. Le conseil a demandé une estimation précise du montant des travaux.

GESTION DU PERSONNEL

ECOLE : Depuis le 1er janvier 2009, date de la prise de compétences ECOLE par la Communauté de Communes du Pays Mélusin (CCPM), les employées communales transférées sont les suivantes : Christine LORIOUX, Nicole RIVAULT (100 % du temps de travail). Quant à Linda LONGEAU, et Liliane DUGLEUX (remplacée par Françoise DELAVault) également transférées, une compensation financière de la CCPM est versée à la commune pour leurs missions communales.

VOIRIE : Depuis le 1er janvier 2008, date de la prise de compétences VOIRIE, la CCPM gère l'entretien et l'investissement des voiries communales. Une attribution de compensation calculée en fonction des charges transférées doit être réglée chaque année par la commune à la CCPM pour la réalisation de l'ensemble des travaux liés à la compétence (fauchage, réparation et entretien de voirie hors bourg, ec...). Ces travaux avant le transfert de compétences étaient en partie réalisés par nos agents. Il est difficile compte tenu du budget de payer des prestations à la CCPM qui étaient réalisées auparavant par les agents communales, et de les garder à temps plein sur la commune. C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de mettre à disposition Florent QUITTE, avec son accord, pour 70% de son temps à la CCPM à compter du mois de septembre prochain. Lors d'une mise à disposition, l'agent reste employé par la commune.

ESPACE CINERAIRE

L'espace cinéraire, dossier impulsé par l'ancienne municipalité et reconduit par l'équipe actuelle, est achevé. Le règlement du cimetière a été modifié. Il est disponible en Mairie et est également affiché à l'entrée principale du cimetière.

CONTROLEUR DE VITESSE

La Communauté de communes a fait l'acquisition d'un contrôleur de vitesse dans un but préventif. Cet appareil tournera sur les 9 communes du canton sur des secteurs à risque.

PANNEAU LIMITATEUR

Le Conseil Municipal a demandé au Département de bien vouloir limiter la vitesse à 70 km/h sur la Départementale n°94 à hauteur du village de la Mimaudière où les virages successifs présentent un danger. La demande a été accordée et le panneau sera installé prochainement.

PRESBYTERE

Vente de l'ancien presbytère à Monsieur JORDAN Mark pour la somme de 91 500€.

LA VIE ECONOMIQUE

Du nouveau à Jazeneuil

Une secrétaire indépendante est à la disposition des entreprises.

Corinne DUGLEUX met son savoir-faire au service des petites entreprises. Après 13 ans d'activité au sein du service contentieux d'un négoce de matériaux, elle aide les entrepreneurs dans leurs tâches administratives quotidiennes pour leur permettre de dégager du temps et de se consacrer à leur métier.



Pour les amateurs de fromage...

Vous trouverez aux Quintardières, sur la commune de Jazeneuil, un élevage de chèvres conduit selon la méthode traditionnelle. Sa production de fromage est à disposition sur la tournée de Jazeneuil le jeudi et sur le marché de Fontaine Le Comte le dimanche matin.

Contact : Mme Claire SEYNAEVE au 05.49.43.93.57

Concernant le service public

Avant l'ouverture de l'agence postale prévue le 1er septembre 2009, la direction de la Poste annonce que le bureau de Jazeneuil sera fermé tout le mois d'août.

A compter du 1er septembre 2009, une réorganisation des horaires d'ouverture sera mise en place :

- **Le secrétariat de Mairie** sera ouvert tous les matins du lundi au samedi de 9h00 à 12h00, et le vendredi après midi de 14h00 à 17h00.

- **L'agence postale** sera ouverte tous les matins du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.

Le service sera assuré par Linda LONGEAU, en complément de ses missions d'accueil à la mairie, et en son absence, par Laurence DUMOUSSEAU.

Erratum

Suite à une erreur dans le dernier bulletin municipal, **Le camion PIZZ'AL DENTE** est à votre service tous les 15 jours, **le mardi de 16h00 à 19h30 sur la place de l'église**

Avec nos excuses...

Un déplacement économique et écologique

LE TRAIN

La Billeterie SNCF de LUSIGNAN située à la maison du tourisme du Pays Mélusin assure les mêmes prestations qu'une gare. Ainsi, vous pouvez régler votre billet par carte bancaire, chèque, espèces et même en chèques vacances.

Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

La SNCF propose du lundi au vendredi 5 ou 6 TER SNCF en direction POITIERS
Exemples d'horaires du 31 août 2009 au 31 décembre 2009

(sous réserve de modifications)

LUSIGNAN POITIERS

du lundi au jeudi

7h23 arrivée 7h41 à Poitiers

8h08 arrivée 8h23

13h11 arrivée 13h26

17h41 arrivée 17h59

18h47 arrivée 19h10

Train supplémentaire le vendredi 19h43
arrivée 19h59

POITIERS LUSIGNAN

du lundi au jeudi

6h20 arrivée 6h38 à Lusignan

7h33 arrivée 7h47

12h57 arrivée 13h17

17h27 arrivée 17h44

18h03 arrivée 18h21

18h31 arrivée 18h49

Attention horaires décalés le vendredi

Vous avez la possibilité de prendre un abonnement

au tarif de 14€50 par semaine

51€90 par mois

545€00 par an

Pour connaître les autres destinations et pour plus de renseignements

Contact : 05 49 43 61 21

LA VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle histoire pour Histra...

Pour faire suite ...

Dans le bulletin municipal de janvier, nous vous annonçons que le conseil d'administration d'Histra n'avait pas été renouvelé et qu'en conséquence, sa dissolution serait très prochainement annoncée.

C'était sans compter sur l'envie de bénévoles de poursuivre l'aventure ...

Les projets

Ce projet original initié par HISTRA, **propose de découvrir l'Ariège**, une région marquée par l'Histoire, les Traditions et dans laquelle le Sport est omniprésent. Ces éléments furent les fondamentaux de notre association.

L'opération repose sur le principe de l'autonomie de chacun. Qu'il s'agisse des activités ou sorties, du transport ou de l'hébergement. Chacun peut participer à tout ou à une partie. Le rôle d'HISTRA est de réunir les participants et de proposer des sorties culturelles auxquelles sera associée une partie sportive, la marche essentiellement.

Les autres projets...

Le 18 juillet, participation à la nuit romane de Jazeneuil

En octobre, une sortie intitulée « le chemin de la liberté ».

Le 12 décembre, les 25 ans d'HISTRA.

D'autres projets sont également prévus, ils seront mis en œuvre dans la mesure du possible.

Location du matériel

Possibilité de louer ou d'emprunter le matériel de l'association

Les conditions et les tarifs sont détaillés à la page 18 "informations pratiques"

Pour la location du matériel,

s'adresser à Marie-France Cotto (05 49 53 54 77) ou à Jean Morisson (05 49 53 53 53).

Contact

HISTRA mairie 10 rue du vieux château 86600 JAZENEUIL.

Une réunion est prévue au foyer de la salle des fêtes le **jeudi 3 septembre à 20h30** pour finaliser le projet et terminer les inscriptions.

La nouvelle équipe

Président : Georges Delplanque

Vice-Présidente : Lou Emmanuelle Coupelon

Trésorier : Rémy Vierfond

Trésorier Adjoint : Jacques Priou

Secrétaire : Hubert Caron

Secrétaire Adjointe : Marie-Pierre Terrière

Membres actifs : Marie-France Cotto, Jean

Morisson, Christine Laurin, Christiane

Morisson, Christine Barbeau, Stéphane Pin.

Le projet "découverte de l'Ariège"

Les dates : Du 19 septembre au 26 septembre inclus

Conditions d'inscription : Toute personne qui a envie de découvrir l'Ariège peut participer. Il n'y a pas de conditions d'inscription, au sens strict du terme, ni de limite.

Hébergement : A Ussat les bains au camping Ariège évasion ou à Tarascon sur Ariège au camping du pré Lombard distants de 4 kms environ. En Caravane, camping car ou tente. En mobil home ou « chalet ». En hôtel à Ussat ou Tarascon. En gîte rural à Ussat.

Les réservations d'hébergement se feront individuellement.

Les coordonnées seront précisées sur demande. HISTRA pourra adresser les fiches et chèques de caution groupés.

Chacun organisera ses repas. Pour s'approvisionner les petits commerces sont nombreux, le marché de Tarascon, très bien achalandé, a lieu le mercredi et le samedi, 2 grandes (!) surfaces fonctionnent et on peut même se procurer des plats cuisinés pour un prix modeste.

Frais : HISTRA ne perçoit aucun droit d'inscription. Les frais que chacun devra assumer correspondent au transport, à l'hébergement, à la nourriture et aux visites, ils seront réglés directement par les participants.

Programme : Un programme a été établi. Il n'a rien d'exhaustif ni de définitif car chaque soir le bilan de la journée sera tiré et la journée suivante adaptée en conséquence. Les 7 journées proposées sont conçues de sorte que chacun y trouve intérêt, indépendamment de sa forme physique.

LE COMITE D'ANIMATIONS DE JAZENEUIL (LE CAJ)



Une équipe dynamique vous propose des animations tout au long de l'année.

Son objectif : favoriser la convivialité, l'échange et la bonne humeur.

Avec le principe « clef en main », vous n'avez plus qu'à choisir ce qui vous intéresse parmi les activités proposées, le CAJ s'occupe du reste !!!

Le droit annuel d'adhésion est fixé à 5€, gratuite pour les enfants qui devront obligatoirement être accompagnés par un adulte lors des manifestations.

L'équipe est bien entendu à votre écoute pour toutes suggestions, remarques ou autres.

Pour débiter nous vous proposerons une activité par saison :

-Le 20 juin 2009 : Participation à « Jazeneuil en fête » organisé par l'association du même nom, un stand était installé afin de mieux faire connaissance avec notre association et ses projets. Une tombola était proposée, ainsi qu'un service maquillage pour les petits et les grands, qui a eu beaucoup de succès.

-Septembre 2009 : Retour des Jazeneuillades : Tournois multisport basket/tennis/pétanque

-Décembre 2009 : Animation de Noël avec un invité très spécial... Le Père Noël !!!

-Fin février 2010 : journée au salon de l'Agriculture (réservation à effectuer en sept/octobre 2009)

-Eté 2010 : Spectacle des Bodins Grandeur Nature à Descartes (réservation à effectuer en sept/octobre 2009)

-Mise en place d'un lien d'amitié avec une autre commune

EVEIL DE SOI

A la rentrée de septembre, une nouvelle association "éveil de soi" verra le jour. Celle-ci aura entre autre pour objectif de continuer les ateliers d'éveil corporel pour enfants, créés en 2007 par l'association "pierre de lune".

Une réunion publique est fixée le vendredi 4 septembre 2009 à 20h30 au foyer de Jazeneuil afin de vous exposer les objectifs et d'enregistrer les inscriptions pour les ateliers enfants.

Contact : Marie-Christine SIROT
05.49.53.57.14 ou 06.67.82.29.01

Cette nouvelle association vous proposera pour l'année 2009-2010,

de maintenir deux ateliers d'éveil corporel :

- un groupe d'enfants (minimum 5)

âgée de 2 ans1/2 à 4 ans

- un groupe d'enfants âgé de 4 à 6 ans

Ces ateliers sont encadrés par une animatrice certifiée à la méthode brain Gym.



Les créneaux des ateliers se dérouleront le mercredi en fin d'après midi, à la salle des fêtes de Jazeneuil

17 h 15 - 18 h (petits) le tarif : 65 €/an

18 h 15 - 19 h 15 (grands) le tarif : 70 €/an

L'association proposera d'autres activités ; conférences, soirée thématiques (sous forme de débats)...

L'Equipe: (de bas en haut) :

Olivier MARTIN (trésorier), Sylvain UGUEN (vice-trésorier), Nelly GABORIT, Claudine RIBARDIERE (secrétaire), Michelle FRUCHARD (vice-secrétaire), Lou-Emmanuelle COUPELON (membre actif), Stéphane PIN (membre actif), Gwenaëlle LE REST (présidente)

Absents sur la photo: Patricia BOUHET, Dominique BRANGER, Alain DELAVault, Christian DELAVault, Remy FRUCHARD,



Contacts :

Gwenaëlle LE REST - 4 rue du vieux Château 86600 JAZENEUIL (05.49.01.27.05)

Claudine RIBARDIERE - 6 cité du moulin 86600 JAZENEUIL (05.49.53.21.19)



LA VIE ASSOCIATIVE

La bibliothèque

L'équipe vous accueille à la bibliothèque le mardi de 17h à 18h, le mercredi de 15h à 17h00 et le samedi de 10h à 12h00.

Nous vous rappelons qu'un point informatique avec connexion internet est à votre disposition gratuitement.

La bibliothèque en quelques chiffres :

- 56 lecteurs de « 7 à 77 ans » et l'équipe les remercie pour leur fidélité

- 8 bénévoles : Aline, Annick, Emmanuel, Estelle, Gwenaelle, Lou-Emmanuelle, Marthe, Sy-Dara.

Tout au long de l'année, des activités vous sont proposées :

Différentes animations :

Expositions (Dont une prévue pour la semaine du goût),

Contes : vendredi 16 octobre en début d'après-midi en collaboration avec le Relais Assistantes Maternelles et l'Ecole, et courant décembre pour la lecture de contes de Noël et mise à disposition de la boîte aux lettres personnelle du Père Noël pour y déposer vos courriers !

Les mercredis matin,

Marthe et Lou ont également le plaisir d'accueillir à la bibliothèque les classes de l'école de Jazeneuil.

Les enfants peuvent alors choisir plusieurs livres qu'ils souhaitent emprunter.



Lors de la randonnée organisée par l'APE le 17 mai, Anick, Lou, Sy-dara vous ont proposé un coin lecture aménagé dans la verdure, le long de la Vonne pour le bonheur des petits et des grands.

Dates d'ouverture pendant les vacances d'été :

Mercredi 15 juillet 15h/17h

Samedi 25 juillet 10h/12h

Mercredi 5 août 15h/17h

Fermeture du 6 au 28 août inclus.

Association de Chasse

Nous avons terminé la saison 2008-2009 par l'organisation d'une choucroute le samedi 28 février. Cette saison restera marquée par la disparition des perdreaux et des faisans lâchés avant l'ouverture. Pour le gros gibier, les prélèvements ont été un peu plus satisfaisants : 4 sangliers, 13 chevreuils et un cerf avec les chasseurs de Rouillé.

Le samedi 27 juin : AG

Le 2ème dimanche de septembre : Ouverture de la chasse

Le dimanche 6 septembre de 9 h à 12 h. : Distribution des cartes



Gym Harmonie

L'association Gym-harmonie vous annonce qu'elle reprendra ses cours le 07/09/09 et sera heureuse de vous accueillir les lundis soirs de 20H30 à 21H30 à la salle des fêtes de Jazeneuil. Pour découvrir notre activité, nous vous proposons de participer gratuitement aux 2 premières séances des 7 et 14 Septembre. Nos cours sont encadrés par un professeur diplômé.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Lydie BREDA : 05.49.59.04.89 (après 18h)

Nathalie HIPEAU : 05.49.53.57.61 (après 18h)

Manifestations fin d'année

A vos agendas ..

JUILLET

Samedi 18 : "Les nuits Romanes" à Jazeneuil

Mardi 28 : Rendez-vous à 18h00 à la mairie pour la visite du château de la Barre (mardis du patrimoine)

Vendredi 31 : Bal populaire animé par la troupe Rocarocolo (Marc Pérone) 20h30 à la salle des fêtes

Dimanche 26 : Moissons à l'ancien au Four (association Atout Crin)

AOÛT

Du lundi 3 au vendredi 7 : Chantiers loisirs

Vendredi 7 : Ciné été mélusin "un dimanche à la campagne" de Bertrand Tavernier

Vendredi 14 : Repas champêtre organisé par le Club de Foot, suivi d'un feu d'artifice et d'un bal populaire animé par les Boss-Trio

Samedi 15 : Tournoi de foot sur invitation et concours de pétanque

Mardi 25 : Pique-nique des Aînés Ruraux

SEPTEMBRE

Judi 3 : Réunion publique sur les projets d'Histra

Vendredi 4 : Réunion d'information sur les projets d'Eveil de Soi

Samedi 19 : Tournoi pétanque, palets au Lavoir organisé par le Comité d'Animation

OCTOBRE

Samedi 3 : Concours de belote organisé par les Anciens Combattants

Vendredi 16 : A partir de 14h30, conte pour les enfants de l'école et du Relais d'Assistants Maternelles, organisé par la bibliothèque

Samedi 24 : Déjeuner CCAS

NOVEMBRE

Mercredi 11 : Cérémonie commémorative au monument aux morts

Samedi 14 : Concours de belote organisé par Ol tait d'au fé

DECEMBRE

Mercredi 2 : Repas d'Ol tait d'au fé

Vendredi 4 : A.G des Anciens Combattants suivie de la traditionnelle choucroute

Samedi 12 : Fête des 25 ans d'Histra

Judi 17 : Spectacle de Noël organisé par l'APE et le Comité d'Animation

Courant du mois : La bibliothèque propose des contes de Noël



AU THÉÂTRE CE SOIR

L'APE a accueilli la troupe du Théâtre Populaire Pictave de Saint-Benoît pour sa première représentation en public de sa nouvelle pièce "PENSION COMPLETE" de Pierre CHESNOT. Le public composé d'une soixantaine de personnes, a apprécié le spectacle.



16 janvier

VOEUX DU MAIRE

Le nouveau conseil municipal se présente à tous les habitants de Jazeneuil invités au voeux du maire. Devant une cinquantaine de personnes, Monsieur le Maire présente les projets de la municipalité et René Gibault, Président de la Communauté de Communes fait de même pour ceux de l'intercommunalité.

5 février

CONFÉRENCE/DÉBAT

Le thème abordé était «enfants, ado, adultes, quelles sont les sources de l'agitation excessive qui nous touchent ? ». Cette conférence fut animée par Fabienne BOYER, Praticien Santé Naturopate et Marie Christine SIROT, consultante éducation Kinesthésique.

Une trentaine de personnes était au rendez-vous.

7 février

SOIRÉE CRÊPES

O y' a eu dau théâtre avec Troupaky qui a joué Le Médecin Malgré Lui

Et Ol tait d'au fé dans daus sketches daus danses et pis daus crêpes !

Comme tous les ans, cette fête traditionnelle a attiré près d'une centaine de personnes.

18 janvier

GALETTE DES ROIS

Le football club propose chaque année un bilan étape de la saison autour d'une galette des rois ; moment convivial et apprécié par les joueurs.

A cette occasion, un lot de maillots a été offert par les Ets INITIAL SERVICES, spécialisé dans le nettoyage de linge professionnel, situé à Fontaine Le Comte.



13 mars

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Elle s'est déroulée au monument aux morts, suivie d'un vin d'honneur et d'un banquet pour commémorer l'anniversaire du Cessez le Feu du 19 mars 1962, annonçant la fin de la guerre d'Algérie.

21 mars

REPAS DANSANT DU FOOT

Cette année, une soixantaine de personnes ont participé au repas dansant du football Club. Le repas a été préparé par Christophe Franchineau, traiteur à Lusignan, et l'animation a été assurée par LV Animation de Couhé.

28 mars

LE CARNAVAL

Mais que s'est-il passé vers 15h à la salle des fêtes ? une cinquantaine de drôles de personnages étaient au rendez vous. Des princesses, des spiders, des clowns ... se sont retrouvés pour le grand défilé du Carnaval organisé par l'APE.

Au programme : défilé dans les rues,

lâché de ballons au stade, puis retour à la salle des fêtes pour un grand goûter.



LES ÉVÉNEMENTS DU PRINTEMPS

8 mai

LE TOURNOI JAZENEULLAIS

Le Football Club organise tous les ans un tournoi de football pour lequel toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer. Cette année, 35 équipes se sont inscrites.



LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie officielle présidée par Bernard BEAUBEAU en présence des représentants des associations des anciens combattants de JAZENEUIL, et en présence des habitants, a été ponctuée par la lecture d'un texte par trois enfants de la commune. Nous les remercions de cet acte de mémoire et de respect pour leurs aînés.



17 mai

CHAUSSEZ VOS BASKETS !



Cette année l'APE a changé la formule de sa randonnée annuelle. En effet, en collaboration avec les associations de Jazeneuil, la randonnée s'est faite par étape-déjeuner : à chaque arrêt une partie du repas était servie et animée. Cette nouvelle formule a attiré près de 200 personnes.



ANIMATION DE L'APRÈS-MIDI



Ont été proposés pour petits et grands des sketches (Oï tait d'Aut fé), de la lecture de contes (bénévoles de la bibliothèque), une dégustation gratuite de vins d'un producteur (LACAV), un concours de pétanque, une bouriche et des promenades en calèche (association Atout Crin)



PENDANT LA RANDONNÉE,

au plat chaud par la danse folklorique des associations O Tait d'Aut fé et l'Egale Chapelloise (Chapelle Montreuil) et au fromage/dessert dégustation de vins proposée par LACAV (association des producteurs de Vins)

6 juin

VOYAGE À LA MER

L'APE a proposé à tous les enfants scolarisés de l'école et à deux accompagnants de partir une journée à la mer. une cinquantaine de personnes se sont inscrites.



Programme de la journée:
visite du village de Talmont S/Gironde,
pique nique à la Palmyre
et direction la plage où les plus courageux se sont baignés,
et les autres ont préféré les "patés" dans le sable.
Cette journée était offerte par l'APE.



ET DU DÉBUT D'ÉTÉ ...

12 juin

FÊTE DE LA GARDERIE



Les enfants de la garderie ont proposé une représentation rythmée et dynamique, composée de chants et de danses. Ce spectacle, orchestré par Christine Lorioux aidée par Laurence Dumousseau, a attiré près d'une quarantaine de personnes.



20/21 juin

JAZENEUIL EN FÊTE

Pari réussi pour la seconde édition de Jazeneuil en fête !

Le soleil et la convivialité s'étaient donné rendez-vous à Jazeneuil à l'occasion de la deuxième journée d'animation organisée par l'association "Jazeneuil en fête". Après les tournois de foot, de pétanque et de basket, l'initiation au tir à l'arc et au canoë-kayak et la randonnée pédestre, le public était invité à assister à la démonstration de danse poitevine par l'association OL'tait d'aut fé ainsi qu'à la représentation donnée par la troupe d'enfants du Théâtre de Poche de Rouillé. Les enfants ont apprécié le stand maquillage ainsi que l'espace jeux qui leur était réservé. Au milieu des commerçants et artisans présents pour animer les rues du bourg, l'exposition dans



l'église a rencontré un vif succès. Puis la musique est entrée en scène concert pour se poursuivre tout au plus grand plaisir de tous. Rendez-vous l'année prochaine !



à l'heure de l'apéro-long de la soirée pour le

Merci à Emmanuel Dissais pour le montage photos ...

FÊTE DU CHEVAL

Pour sa cinquième édition sur la commune de JAZENEUIL, la fête du cheval a été un grand succès. La météo, les randonneurs, les gourmands et les visiteurs étaient au rendez-vous et les chevaux ont été très impressionnants et sollicités pour les plus petits.

Nous tenons à remercier l'association Atout Crin de CURZAY SUR VONNE pour l'organisation de cette manifestation sur notre territoire. Ce type de rencontre conforte notre idée de valoriser cet espace naturel et l'ancien atelier municipal rénové fera parti à terme de cet ensemble.



26 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE



C'est la fin de l'année scolaire, bientôt les vacances !

Pour fêter ça, l'APE a offert un spectacle de magie aux enfants.

Le duo CKRISTOPAL a fait ses plus beaux tours, sous les yeux émerveillés des enfants.

La soirée s'est poursuivie par un barbecue

autour duquel se sont réunis enfants, parents, amis et institutrices dans une ambiance joyeuse et conviviale.



CONSEILS ...

Location à Jazeneuil

Les bruits du voisinage

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins. Il est donc important que chacun de nous fasse appel à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Réclamations et sanctions (circulaire du 27 février 1996 - Jo du 7 avril)

Si vous êtes victime de nuisances sonores, il est souhaitable de rechercher avant tout une solution amiable avec l'auteur du désagrément.

Règlement administratif

En cas d'échec du règlement amiable, vous pouvez vous adresser par courrier, au maire, pour lui faire part des nuisances causées. En effet, le Maire, chargé de la police municipale, peut prendre un arrêté municipal de lutte contre le bruit, de caractère général ou individuel.

Les sanctions (décret n°2006-1104 du 1er septembre 2006)

A compter du 1er juillet 2007, les auteurs de bruit qui, par sa répétition et son intensité, porte atteinte à la tranquillité du voisinage, seront punis d'une amende de 1 500€ selon la durée et l'heure du bruit. Les nuisances peuvent provenir d'un engin (tondeuse) ou d'un animal.

La conduite d'un tracteur

Le permis de voiture souvent insuffisant pour conduire un tracteur.

La circulation des véhicules motorisés sur les voies publiques est soumise à de nombreuses réglementation. (attention : les chemins communaux ou ruraux sont aussi des voies publiques) La conduite des engins agricoles ou forestiers ne déroge pas à ces codes. Ainsi, le chauffeur d'un tracteur dont le poids total en charge est inférieur à 3.5 tonnes doit être titulaire du permis B. La majorité des matériels agricoles ou forestiers dépassant souvent 3500 kg en charge, le chauffeur doit, lors de ses déplacements, être titulaire du permis C (permis poids lourds). De plus, avec une remorque dont le poids en charge est supérieur à 750 kg, les permis B et C doivent être complétés par le permis E (permis remorque).

Par dérogation, les conducteur de véhicules automoteurs agricoles ou forestier peuvent, dans certains cas, être dispensés du permis de conduire. Pour cela, le matériel doit être immatriculé avec une plaque d'exploitation agricole. Celle-ci n'est délivrée par la Préfecture qu'en cas d'affiliation au régime de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette mesure ne cerne donc que les agriculteurs, les forestiers et les entrepreneurs agricoles et forestiers cotisant à la MSA. Dans ces conditions, l'âge minimum du chauffeur doit être de 16 ans, voire 18 ans lorsque des matériels ou des remorques sont tractés ou pour des engins dont la largeur excède 2.50 mètres.

(information juridique tirée du bulletin d'informations forestières - BOIS ET FORESTS de Poitou-Charentes)

Matériel d'Histra

Particuliers et associations ayant leur siège social à Jazeneuil : Gratuité.

Pour les autres communes :

1 stand avec sa bâche : 15€

1 table avec ses 2 tréteaux : 2€

Vaisselle et matériel de cuisine : au cas par cas vue la variété du matériel.

Dans tous les cas, une caution de 100€ par type de matériel est exigée. Détérioration et perte de matériel sont à la charge de l'emprunteur.

Matériel communal

	<u>Habitants de la commune</u>	<u>Hors commune associations</u>
Table :	1,10€	1,60€
Chaise :	0,40€	0,78€
Vaisselle :	0,47€	0,47€

Salle des fêtes

Pour les associations locales :

La 1ère réservation est gratuite

Les suivantes : 47€

Pour les banquets, repas dansant

	<u>Petite Salle</u>	<u>Grande Salle</u>	<u>Foyer</u>
Habitants Commune	40€	75€	20€
Jeunes (-18 ans)	23€	95€ (foyer compris)	
Hors Commune	63€	145€ (foyer compris)	

Vins d'honneur

Commune16€

Hors commune24€

Pour toute location, il faut ajouter le chauffage et le nettoyage.

Pour toute location, contacter la mairie : 05.49.89.05.20

ET INFOS

Le passeport

À compter du 28 juin 2009, les demandes de passeport seront reçues seulement par les maires des communes suivantes :

BUXEROLLES, CHATELLERAULT, CHAUVIGNY, CIVRAY, DANGE SAINT ROMAIN, GENCAY, LENCLOITRE, L'ISLE JOURDAIN, LOUDUN, LUSIGNAN, MONTMORILLON, PLEUMARTIN, POITIERS, SAINT BENOIT ET VOUILLE

Le wimax

Dans le cadre de la diffusion du Haut Débit par la technologie Wimax, le Conseil Général a mis en place un numéro vert. Il s'agit du 0800 00 86 00.

Ce guichet unique vous permettra d'obtenir des conseils et des informations sur le sujet, notamment les modalités d'une nouvelle offre Wimax, plus économique et de bénéficier de l'accompagnement d'un technicien spécialisé pour chaque nouvelle demande de connexion.

Les horaires et tarifs des piscines

Horaires

Sanxay

Du lundi au dimanche

11h-12h30

15h-19h15

Saint-Sauvant

Du mardi au dimanche

10h-12h30

15h-19h

Tarifs

Moins de 5 ans

Enfants de 5 ans

à moins de 14 ans

Abont mensuel : 14,50€

Jeunes de plus de 14 ans

et adultes

Abont mensuel : 19,00€ Abont saison : 32,00€

Ticket

Gratuit

1€

Abont saison : 24,00€

2€

Carnet

Gratuit

8€ le carnet de 10 tickets

15€ le carnet de 10 tickets

Association nationale service à la personne Présence Verte

L'association Présence Verte Services existe depuis 1993. Elle a été créée à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole (en partenariat avec les Aînés Ruraux, Groupama et l'ADMR), pour satisfaire les besoins des personnes dépendantes ou isolées et possède un agrément préfectoral « Service à la Personne ».

Présence Verte Services, c'est :

- ▶ Le portage de repas à domicile,
- ▶ La téléassistance aux personnes,
- ▶ Nouveau ! Les petits travaux de jardinage et de bricolage.

Pour aider et soulager les personnes plus encore, nous avons lancé les prestations de jardinage et de bricolage, en application de la loi Borloo.

Contact : Mlle Zuhā SIVASLI au 05 49 44 59 99

Petit annuaire des numéros utiles

Services cantonaux

Gendarmerie (Lusignan) 05.49.43.31.11

Pompiers (Lusignan)..... 18

Communauté de communes

PaysMélusin 05.49.89.70.52

Office de Tourisme 05.49.43.61.21

(Lusignan) ou 05.49.43.61.19

Billetterie SNCF (Lusignan)....05.49.43.61.22

Syndicat d'Alimentation en

Eau Potable (SIAEPA) 05.49.43.30.92

Syndicat de la Vonne 05.49.89.07.52

Trésorerie (Lusignan) 05.49.89.31.31

Conciliateur (litiges, conflits)

(mairie Lusignan)..... 05.49.43.31.48

Services sanitaires et sociaux

CCAS (Mairie Jazeneuil) 05.49.89.05.20

A.D.M.R (Lusignan)..... 05.49.54.12.38

Réseau Gérontologie

Val de Vonne..... 05.49.54.38.62

Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Poitiers 05.49.44.54.26

Caisse d'Allocations

Familiales (CAF)..... 08.20.25.86.10

Caisse Primaire Assurance

Maladie (CPAM)..... 08.20.90.41.41

U.T.I.S.S (assistante sociale)

Fontaine le Compte 05.49.00.51.30

Emploi et Formation Professionnelle

Mission Locale Rurale..... 05.49.43.69.20

A.P.P (Atelier Pédagogique Personnalisé)

Lusignan 05.49.59.71.37

Logement et urbanisme

Aide au logement (A.N.A.H)

Vienne Habitat (Poitiers)05.49.61.61.86

OPAC 86 (Poitiers)

Centre d'Information sur l'Habitat

(A.D.I.L) Poitiers 05.49.88.31.93

Dispositif d'aides aux vacances

Public ciblé

Ce dispositif s'adresse aux familles domiciliées dans le Département de la Vienne et seulement aux enfants de moins de seize ans à la date du séjour.

Conditions d'attribution

L'aide est attribuée aux familles dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 450 € au 1er janvier de l'année en cours, sur présentation d'un justificatif CAF ou MSA.

Elle est réservée aux enfants qui fréquentent durant l'été :

-un centre de loisirs avec hébergement ou un camp d'adolescents, pour un séjour d'une durée supérieure à six jours,

-un centre de loisirs sans hébergement ou un mini-camp, pour un séjour d'une durée supérieure à trois jours.

Une seule aide est accordée par enfant, quel que soit le nombre de séjours auxquels il participe.

Montant des aides

L'aide est de :

-53 € pour un enfant fréquentant un centre de loisirs avec hébergement ou un camp d'adolescents,

-27 € pour un enfant fréquentant un centre de loisirs sans hébergement ou un mini-camp.

Où s'adresser ?

Les familles s'adressent directement au Centre de Vacances choisi qui étudiera leur demande et assurera le suivi des formalités administratives.

BIENVENUE

AUBINEAU Emma née le 6 janvier
FRUCHARD Axel, né le 25 février
BILCKE-REININGER Manon, née le 7 mars

PASQUIERS Noah, né le 8 mars
BRUN Célia, née le 22 mars
QUITTE Valentin, né le 26 mars
CHAMBAUDRY Maélis, née le 7 avril
VERMEULEN Benjamin, né le 29 mai
MONTAUBIN Tom né le 9 juin
DESCHAMPS Ivana née le 16 juin

AU REVOIR

BERLAND Paulette, veuve Pauleau, décédée le 3 février

PARNAUDEAU Aline, veuve Aubeneau, décédée le 4 avril

VERTICALEMENT :

2- Source bienfaitrice

3- l'église de Jazeneuil est dédié à ce Saint

4- Appelée également « de la Roche-Perrin »

5- Possède un jardin « coloré »

6- Edifice permettant de relier les deux rives de Jazeneuil

7-JAZENEUIL

9- Dernier moulin a avoir fonctionné

13- Ancien moulin sur la route de Curzay s/Vonne

18- Traverse la commune et fait office de miroir à l'église romane

HORIZONTALEMENT

1-Cuites au four avec une feuille de chou

8-Maison datée du 15ème Siècle dite

« Maison du guetteur »

10- Rue de la Mairie

11- « Ancien » moulin contrairement à ce que son nom indique

12- Château dominant la vallée de la Vonne

14- Ancien fief et moulin à proximité d'un bois portant le même nom (sur la route de Lusignan)

15- A pain ou à chaux, ils sont nombreux à Jazeneuil

16- Jadis, s'y trouvait la gare

17-On y trouve le dernier four à chaux en bon état

AMUSONS NOUS ...

